



# STUDIO CHEZ HELLY

CONCOURS DE DÉTECTION D'ODEURS SANCTIONNÉ SDDA

---

## DATE DU CONCOURS

20-21 Avril 2024

### OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

13 février 2024 19h (Membre SDDA)  
16 février 2024 19h (Public)

### FERMETURE DES INSCRIPTIONS

Le 29 mars 2024  
Ou lorsque le concours sera complet

### INSCRIPTIONS LIMITÉES

Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Une liste d'attente sera formée, si nécessaire. Une priorité sera offerte aux membre du comités et aux bénévoles

## LIEU DU CONCOURS

1383, rue Laviolette, Trois-Rivières, QC G9A 1W5

## NIVEAUX ET COMPOSANTES OFFERTS

Recherche en contenant (Started, Advanced, Excellent)  
Recherche intérieure (Started, Advanced, Excellent)  
Recherche extérieure (Started, Advanced, Excellent)  
Elite

### PRÉSIDENTE DU CONCOURS

Line Roberge  
[info@studiochezhelly.ca](mailto:info@studiochezhelly.ca)

### SECRÉTAIRE DU CONCOURS

Emilie Seney  
[concours@studiochezhelly.ca](mailto:concours@studiochezhelly.ca)

### JUGE

Marie-Noëlle Coté

## LES INSCRIPTIONS SERONT EN LIGNE SEULEMENT

<https://forms.gle/YyFsgHYK7pd24NsJ7>

### FRAIS

\$40 par composante

OU

**105\$ pour 3 composantes**

(pour un même chien, dans une même journée)

NOTE : TOUS LES PAIEMENTS REÇUS APRÈS LE 01-04-2024 SERONT SUJETS AUX TAXES APPLICABLES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Deuxième chien :** Un deuxième chien, dans une même classe, pour un même manieur, sera autorisé seulement si le concours n'est pas complet à la date de fermeture. Vous pouvez inscrire un deuxième chien au moment de l'ouverture du concours, cette inscription sera alors placée sur la liste d'attente, selon l'ordre de réception.

**Paiement:** Si votre inscription est retenue, vous recevrez un lien par courriel pour le paiement. Vous aurez 48 heures après la réception du courriel pour effectuer le paiement.

**Accessibilité :** Toutes les recherches en contenants auront lieu au deuxième étage. Certaines recherches intérieures pourraient avoir lieu au deuxième étage. Le seul accès possible est par un **escalier**.

**Ordre de passage :** Sera déterminé par tirage au sort.

**Remboursement:** Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions, à moins d'une annulation de notre part. Tout remboursement sera sujet à des frais administratifs de 10%.

**Protection:** Des bottes protectrices pour chien doivent être portées aux pattes avant pour toutes les recherches.

**Prix:** Une copie de votre feuille de pointage sera disponible après vos courses. Les résultats seront envoyés par courriel. Des rubans seront présentés pour les qualificatifs. Des rosettes seront présentées pour les titres complétés.

**Nourriture:** Aucun service sur place, mais de nombreux commerces sont situés à proximité.

**Vétérinaire :** Hôpital vétérinaire de Houssart, 806 Boul Thibeau,  
Trois-Rivières, QC G8T 7A6 (819) 374-0717

**COVID:** Toutes les réglementations gouvernementales concernant la COVID seront en place. La liste complète sera publiée dans les confirmations finales. Le non-respect de ces règles entraînera une expulsion du site sans remboursement.

## RÈGLES

L'horaire et l'ordre de passage seront déterminés une fois les inscriptions terminées.

Pour considérer l'inscription, la secrétaire doit avoir reçu le formulaire en ligne complété et le paiement doit être acquitté.

Les chiennes qui sont en chaleur peuvent participer au concours, mais les manieurs doivent informer la secrétaire au moins 24 heures avant le début du concours. Les chiennes en chaleur passeront à la fin de chaque composante. Elles doivent porter une culotte.

Il n'y aura pas d'espace disponible à l'intérieur pour l'attente, ni d'espace pour des tentes/abris. SVP prévoir d'attendre votre tour dans votre véhicule. Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil.

D'autres détails vous seront communiqués dans votre courriel de confirmation.

Prière de vous enregistrer auprès de la secrétaire du concours à votre arrivée sur le site et de présenter la carte d'enregistrement SDDA de chaque chien inscrit.

Cet événement qualificatif est tenu en vertu des règlements du Sporting Detection Dogs Association (SDDA). Les concours sont ouverts à tous les chiens, de race pure ou non, âgés de six (6) mois ou plus. Les chiens doivent être enregistrés auprès de la SDDA.

L'utilisation d'odeurs sur le site du concours est strictement interdite.

En soumettant leur formulaire d'inscription, les participants déclarent connaître les règles et règlements. Voir le « Master Rule Book » sur le site de la SDDA [www.sportingdetectiondogs.ca](http://www.sportingdetectiondogs.ca) afin de vous familiariser avec tous les règlements.

Les équipes manieur/chien peuvent s'inscrire à une seule ou à toutes les composantes. Les trois (3) composantes (contenants, intérieur et extérieur) doivent être réussies (pointage de qualification obtenu pour chacune) pour l'obtention d'un titre. Il n'est pas nécessaire que les composantes soient réussies la même journée pour obtenir un titre. Par contre, la mention honorifique SP (Spécial) sera ajoutée au titre seulement lorsque le chien aura réussi les 3 composantes le même jour, lors du même concours.

Les chiens doivent être gardés sous contrôle en tout temps. Il s'agit d'un endroit privé, **veuillez SVP minimiser les jappements, ramasser les besoins promptement et garder vos chiens en laisse en tout temps**. Un manieur qui fait preuve de traitement agressif envers son chien, le public ou les autres manieurs sera forcé de quitter les lieux, sans remboursement.

SVP ne pas utiliser, traverser ou entraver les espaces privés des voisins. Ne pas monter sur les balcons ou les perrons, même s'ils sont au niveau de la rue.

Tous les chiens doivent porter un collier plat ou un harnais dans l'espace de recherche. Aucune partie du collier ou du harnais ne doit se resserrer. Les laisses doivent être faites de tissus ou de cuir, toutes les longueurs sont acceptables.